

exécuter, aidé en cela par la tête et l'encolure. Pour chaque mouvement, du reste, la même disposition de la colonne vertébrale règle, à la fois, le mouvement du centre de gravité et la disposition des membres. En somme, bien que formant trois parties distinctes, le rein, la tête et l'encolure sont liés entre eux d'une façon tellement intime, que l'exécution parfaite de tout mouvement dépend entièrement de leur entente complète, et que, en cas de mésintelligence entre ces trois agents du mouvement, l'un d'eux peut toujours entraver ou gêner fortement l'action des autres. Le jeu régulier ou irrégulier des membres est le résultat de cette bonne ou de cette mauvaise entente.

Le centre de gravité est un facteur de première importance; il est même le premier facteur de la locomotion, à la condition, toutefois, qu'il puisse agir. Car, son action, nous venons de le voir, est sous l'entière dépendance du rein, de l'encolure et de la tête. Le galop le plus vite n'est qu'une course du cheval après son centre de gravité, course dans laquelle le cheval rattrape son centre de gravité, le rejette en arrière pour le lancer de nouveau avec plus de force, en avant de lui; la chute n'est que l'effet d'un faux mouvement du cheval qui laisse échapper son centre de gravité; le saut n'est qu'une série de déplacements du centre de gravité; le pas aussi. Mais le centre de gravité est un facteur intangible. Pour le matérialiser, nous le comparerons à une grosse boule qui roulerait à l'intérieur du corps du cheval, du poitrail à la pointe de la fesse, plus ou moins parallèlement à la colonne vertébrale, avec la facilité de pouvoir s'écarter de la ligne médiane, et de se porter à droite, à gauche, au-dessus, au-dessous de celle-ci, bref, de se déplacer dans tous les sens.

(A suivre.)

H. VAL

## Le Vautrait d'Applaincourt

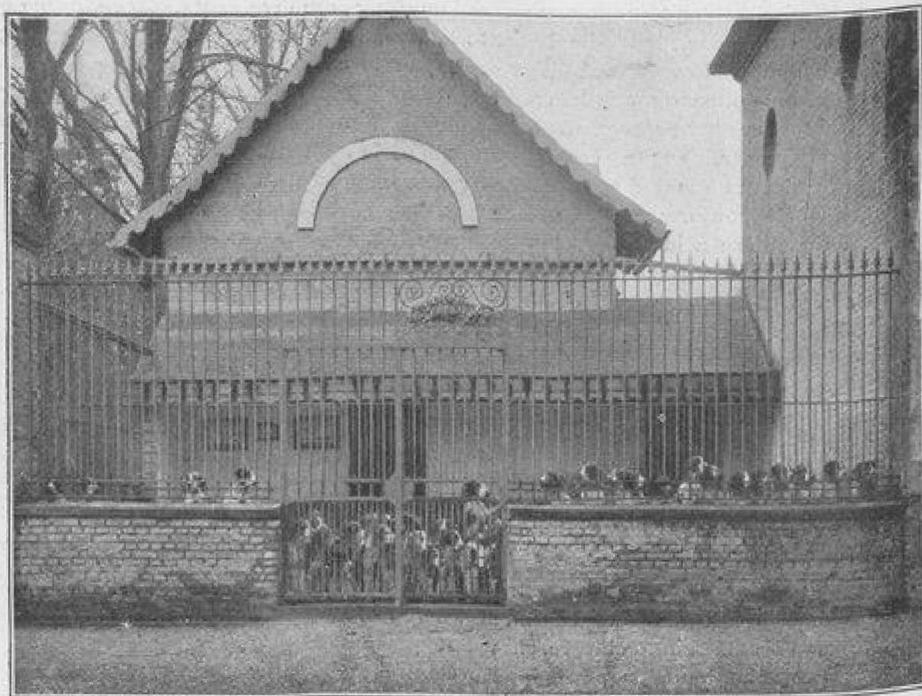
Le comte Aymar d'Applaincourt et son fils, le vicomte Pierre d'Applaincourt, sont les deux maîtres



TYPES DE CHIENS DE L'ÉQUIPAGE  
LE PIQUEUX ALFRED VALLET

d'équipage actuels de ce vautrait, qui est de fort ancienne fondation, et qui a toujours joui d'un excellent renom pour ses qualités chassantes.

C'est aux châteaux de Canchy et de la Triquerie, aux environs d'Abbeville, qu'ont lieu les rendez-vous de cet équipage qui chasse habituellement dans la forêt de Crécy, dont le nom est malheureusement célèbre par la sanglante défaite que les Anglais infligèrent en 1346 à Philippe VI. En outre, le vautrait d'Applaincourt fait de fréquents déplacements dans la région, fort abondante en bois, chez la vicomtesse des Courtils, chez M<sup>me</sup> Lecerf, chez M. le comte de Valanglart, chez M. P. de



LE CHENIL

Boiville, chez M. de Hautecloque, chez M. le comte d'Hinnisdal, etc... L'équipage se compose de six chevaux et soixante chiens de type bien marqué, très vites et très mordants.

Il est servi par Maurice Vallet, premier piqueux, Alfred Vallet, second piqueux, et Léopold, valet de chiens à pied.

Les maîtres d'équipage et les veneurs ayant le bouton portent la tenue rouge à revers blancs, bas blancs, bottes de vénerie, ceinturon en tissu des galons de vénerie. Les hommes portent la tenue inverse, c'est-à-dire blanche avec col, parements et bas rouges, bottes fortes, ceinturon en tissu des galons de vénerie avec disposition inverse des métaux. La toque est bleue et galonnée. Le bouton, en métal jaune pour les maîtres, blanc pour les hommes, représente le loup hurlant de la vénerie française.

L'équipage prend une moyenne de 30 à 35 sangliers par an.

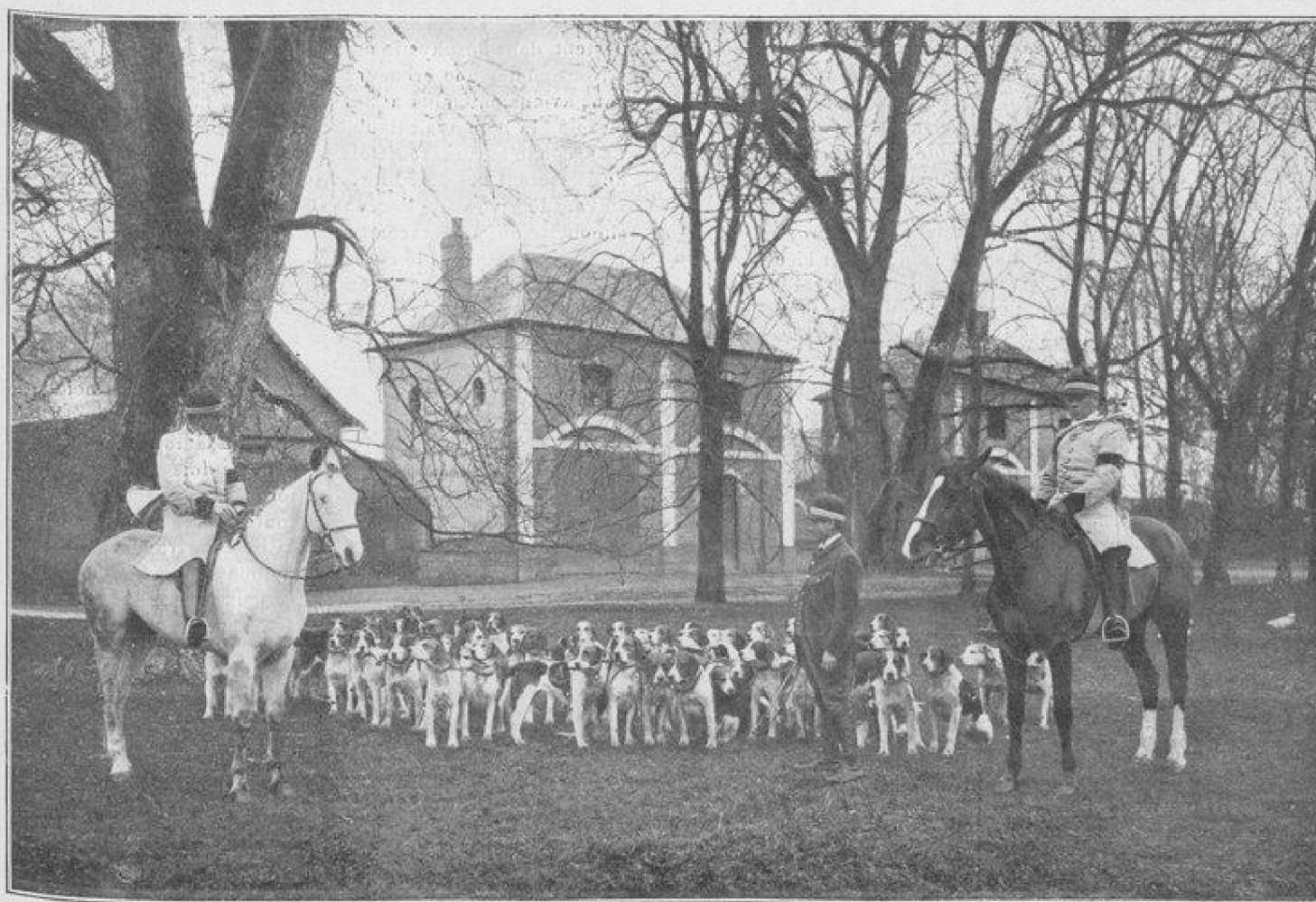
Ses laisser-courre sont suivis le plus ordinairement par la vicomtesse Pierre d'Applaincourt, le vicomte et la vicomtesse Jean d'Applaincourt, le capitaine et M<sup>me</sup> des Hières, M. et M<sup>me</sup> Lestienne, le comte et la comtesse A. de Hautecloque, le comte R. de Valanglart, M. G. de Valanglart, le capitaine de Hautecloque, le marquis de Pissy, le comte et la comtesse de Pissy, M. de Becquincourt, le comte P. de Waziers, MM. de Glos, L. Danzel, d'Aumont, comtes G. et H. du Passage, commandant d'Auberjon, E. Chamont, H. de Thézy, commandant Bonvalot, P. J. et R. de Boiville, de Buigny, G. Huré, F. Canu, Ch. Guyot, Ernest et Henri Levoir, etc., ainsi que par de nombreux officiers du 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Abbeville.

Le concours annuel fondé par la Société Equestre de l'Etrier pour encourager le dressage du cheval de selle aura lieu en 1905, le jeudi 13 avril, à une heure et demie, au manège Lefèvre, 168, rue de Grenelle.

Les engagements seront clos le mardi 11 avril à 6 heures du soir; ils doivent être adressés avec la somme de cinq francs par engagement, à M. Caze de Caumont, Secrétaire de la Société, 66, rue Pierre-Charron.



LE CHATEAU D'APPLAINCOURT



LE VAUTRAIT D'APPLAINCOURT

(Plaques Jougle)